

La fréquentation des bars par les enfants à Butembo en République Démocratique du Congo

**par Arsène Kambale Kaputu, Fabrice Muhindo Kasondoli,
Ranulph Hangi Muvughealava & Kazi Mbusa Kasisivahwa**

Résumé

Cet article explique le mobile de la présence régulière des enfants dans les bars en ville de Butembo. Au-delà de leur statut de mineurs, ils sont servis par les tenanciers de ces entreprises en violation des dispositions sociales et juridiques. Partant de la méthode dialectique matérialiste appuyée par la technique documentaire et le questionnaire d'enquête, la réalité du terrain démontre que la recherche du plaisir constitue la motivation fondamentale des enfants à bar. D'ailleurs, la compagnie joue une influence importante dans ce comportement adopté par les enfants.

Mots-clés : bar, boisson, enfant, compagnie, loisir.

Abstract

This article explains the reasons behind the regular presence of children in bars in the city of Butembo. Beyond their status as minors, they are served by the owners of these establishments in violation of social and legal regulations. Using a dialectical materialist method supported by documentary research and a survey questionnaire, the reality on the ground demonstrates that the pursuit of pleasure is the fundamental motivation for children in bars. Furthermore, the company they frequent plays a significant role in this behavior.

Keywords: bar, drink, child, companionship, leisure.

Introduction

Depuis un moment, la présence des enfants se fait remarquer régulièrement dans les bars de la ville de Butembo, dans la province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo (RDC). Par bar, cette réflexion attend tout lieu où l'on vend régulièrement la boisson alcoolisée : caf, club, espace, terrasse, buvette, boîte de nuit, « *nganda*»,... Ces lieux sont légalement qualifiés de débits de boissons (Journal Officiel J. , 1975). Et par enfant, toute personne âgée de moins de 18ans (Journal Officiel, 2009). C'est souvent le dimanche, les jours festifs qu'ils débordent de tous les coins de la ville seuls ou accompagnés des membres de famille et/ou des amis. Les uns y vont sur invitation à une activité collective, les autres pour des rencontres amoureuses.

Certaines activités attirent plus ces enfants dans les bars : le concert, le karaoké, la kermesse, les manifestations culturelles organisées par les écoles et autres structures, les anniversaires, les investitures des membres du staff de leurs organisations sociales, les veillées mortuaires, l'inauguration des hôtels, ... Ces activités commencent généralement vers 14 heures(h) pour se terminer vers 18h, sans exclure la possibilité pour ceux qui le veulent d'aller jusqu'à X temps. De cette manière, cette couche sociale constitue aujourd'hui une part importante de la clientèle des bars à Butembo.

Pourtant, l'ouverture des débits de boissons en RDC est réglementée comme suit : de 18h à 23h, du lundi au vendredi, la vente de boissons devant cependant prendre fin dès 22h; le samedi et veille des jours fériés légaux à partir de 18h jusqu'au lendemain à 6h du matin; le dimanche et jours fériés légaux à partir de 11h du matin jusqu'à 24h, la vente de boisson devant cependant prendre fin dès 23h (Journal Officiel J. , 1975). Néanmoins, à Butembo, ces lieux ouvrent leurs portes généralement de 9h à X temps en servant même la boisson. Dans

certains bistrots, il y a même des enfants comme vendeurs de boissons, en violation de plusieurs dispositions légales congolaises (Ministère de l'Emploi, 2008). Tout de même, certains débits de boisson sont localisés à côté des écoles et perturbent la formation des apprenants (Tekilazaya et Lundayi, 2019; Radio Okapi, 2022). Ainsi dit, cette recherche s'articule sur les points ci-après : la revue de la littérature, l'approche méthodologique, la présentation des résultats, leur discussion et enfin la conclusion.

1. Revue de la littérature

Sur le plan juridique, la RDC est signataire de plusieurs instruments juridiques internationaux qui protègent l'enfant : la convention relative aux droits de l'enfant, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et les différentes conventions de l'Organisation internationale du travail. A cela s'ajoutent la constitution de la RDC, le code de la famille et la loi n°09/001 du 10 janvier 2009, le décret du 6 décembre 1950 relative à l'Enfance délinquante. Au-delà de cette protection, il est censé bénéficier d'une attention particulière à cause de sa vulnérabilité (Kakose et Gures, 2026). Au Congo-Brazza, il est formellement interdit aux mineurs de fréquenter les salles de cinéma, les débits de boissons et dancing. Cette interdiction trouve son fondement dans la loi n°60-18 du 16 janvier 1960 tendant à protéger la moralité de la jeunesse congolaise et à travers le décret n°60-95 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des débits de boisson et dancing par des enfants (Akono, 2021).

Sur le plan du genre, il faut déconstruire les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge. Le traitement des enfants doit partir de l'équité afin d'assurer un équilibre entre les filles et garçons à travers l'éducation et la santé afin d'éliminer les discriminations (Malpas et Bosman, 2014; Miyyaa et Rouyer, 2013). C'est même dans ce sens que la présence des filles et des garçons dans les bars de Butembo semble équilibrée.

Sur le plan social, cette réalité constatée à Butembo depuis un moment rencontre la théorie de la déviance. Cette dernière consiste à la transgression d'une norme (Larminat, 2017). Elle touche aussi la nature du changement social, l'évolution des mœurs et à la multiplication des ordres normatifs légitimes (Ogien, 2012). Cette multiplication vient la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne qui conduit à une espèce de libertinage auprès des enfants qui clament le respect de leur liberté pour se promener ou se divertir. Cette situation suscite un laisser-aller ou un lâcher-prise parental (Fabre, 2002).

Pourtant, dans une enquête menée à Villefranche en France, Bozon démontre que les cafés sont des endroits où les majeurs vont discuter des problèmes de la société et accroissent la socialité selon leur profession (Bozon, 1982). Et Niedzielski explore les usages vécus dans les débits de boissons, les raisons de leur conduite et les ritualités de la façon d'y consommer dans le contexte français (Niedzielski, 2018).

Quant à cette réflexion, elle se diffère de travaux antérieurs dans la mesure où elle aborde les enfants qui vont régulièrement à bar. Aussi, la circonscription spéciale qui est la ville de Butembo n'a pas été particulièrement étudiée par ces travaux avec une périodicité différente allant de 2015 à février 2026. L'année 2015 marque le début d'engouement des enfants de tous les coins de la ville de Butembo à l'espace jardin culturel chaque dimanche de 14h à 20h et février 2026 pour la collecte des données à travers les enquêtes de terrain.

Tout de même, les us et coutumes locales interdisent aux enfants de fréquenter seuls les lieux publics comme les bars. Ceci dit, cet article part du questionnement suivant : pourquoi les enfants fréquentent régulièrement les bars en ville de Butembo ? En guise d'hypothèse, la fréquentation régulière des bars par des enfants en ville de Butembo serait due à la recherche du plaisir. La démonstration de cette hypothèse constitue le fondement toutes les lignes qui suivent.

2. Méthodologie

Cet article recourt à la méthode dialectique matérialiste. Elle considère la réalité sociale comme une et totale en manipulant ses quatre lois suivantes : la loi de l'action réciproque ou de la connexion universelle, la loi du mouvement, la loi du changement qualitatif et la loi des contradictions (Loubet, 2000). La fréquentation des bars est liée à la multiplicité des brasseries et à la présence des lieux de vente en ville de Butembo. Voilà pourquoi l'implication de plusieurs acteurs en jeu intervient dans ce circuit : les opérateurs économiques, les organisations sociales, les familles. Mais, ce qui est contradictoire porte sur la présence des enfants à bar face à l'âge recommandé pour fréquenter les bars.

La collecte des données est fondée sur la technique documentaire et le questionnaire d'enquête (Coman et al, 2022). La technique documentaire a permis d'accéder aux données livresques à travers les textes légaux, les ouvrages, articles et autres documents relatifs à cette thématique. Le questionnaire d'enquête a facilité la descente sur terrain pour distribuer le protocole d'enquête auprès des enfants dans certains bars de la ville de Butembo.

Dans le cadre du prélèvement de l'échantillon, comme le chiffre exact de ces enfants n'est pas connu, il a été utile de recourir à la formule de l'échantillon d'une population infinie suivante :

$$n = \frac{Z_{\alpha}^2 pq}{e^2} \quad \text{dont les valeurs sont : } n = \text{taille de l'échantillon,}$$

Z_{α} = surface où l'on retrouve $1-\alpha$ sous la courbe normale = 1,96 ; e = marge d'erreur = $\pm 5\%$ (0,05) pour un seuil de confiance de 95%, p = proportion maximale = 50% (0,5) et q = précision = $1-p$ » (Milondo, 2016). Ceci conduit au calcul suivant : $n = \frac{1,96^2 \times 0,5(1-0,5)}{0,05^2} = 384$

,16 $\simeq$ 384. Ainsi, le questionnaire d'enquête a été distribué à 384 enfants.

Quant au traitement des données, il a été possible grâce au logiciel SPSS 20 tandis que leur analyse a porté sur l'analyse de contenu et l'analyse statistique simple (Meynaud, 1961; Bardin, 2013).

3. Résultats

Les données prises en compte dans les tableaux suivants se sont focalisées sur plusieurs variables et indicateurs pour parvenir à une explication du constat de terrain. Cette réflexion adopte une analyse bivariable descriptive qui fusionne les variables de contrôle avec les variables dépendante et indépendante pour expliquer les résultats obtenus.

Tableau 1 : Cause de la fréquentation des bars et sexe des enquêtés

Cause de la fréquentation des bars	Sexe des enquêtés		Total
	Masculin	Féminin	
Recherche du plaisir	82(21,4%)	94(24,5%)	176(45,8%)
Imitation	76(19,8%)	48(12,5%)	124(32,3%)
Invitation d'une connaissance	28(7,3%)	30(7,8%)	58(15,1%)
Recherche de la survie	6(1,6%)	20(5,2%)	26(6,8%)
Total	192(50,0%)	192(50,0%)	384(100%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

Les enfants qui fréquentent régulièrement les bars en ville de Butembo pour la recherche du plaisir sont estimés à 45,8%. Mais ceux qui y vont par imitation équivalent à 32,3% contre 15,1% qui sont souvent invités par leurs connaissances. Et 6,8% s'y rendent dans la quête de la survie. Cette survie porte essentiellement sur la vente des produits commerciaux, la recherche de l'emploi voire la mendicité auprès de bonnes volontés.

Tableau 2 : Paiement de la consommation et connaissance de la fréquentation du bar par un enfant non accompagné de ses parents comme infraction

Paiement de la consommation	Connaissance de la fréquentation du bar par un enfant non accompagné de ses parents comme infraction		Total
	Oui	Non	
Oui	126(32,8%)	14(3,6%)	140(36,5%)
Non	174(45,3%)	70(18,2%)	244(63,5%)
Total	300(71,8%)	84(21,9%)	384(100%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

De tous les enfants réguliers dans les bars, ceux qui supportent la facture de leurs premières consommations et qui garantissent souvent leur temps à bar équivalent à 36,5% et 63,5% attendent la commande de ceux qui les ont invités ou des autres personnes présentes à bar : une domination passive qui conduit à la manipulation. Au-delà de cette situation ; 71,8% des mineurs savent que la fréquentation d'un bar par un enfant non accompagné d'un parent constitue une infraction contre 21,9% qui ignorent cette disposition légale.

Tableau 3 : Autres sources de paiement des consommations et organisateur de la 1ère fréquentation du bar

Autres sources de paiement	Organisateur de la 1ère fréquentation du bar			Total
	Un membre de la famille	Un ami	Moi-même	
Un membre de la famille	34(8,9%)	18(4,7%)	10(2,6%)	62(16,1%)
Un ami	16(4,2%)	134(34,9%)	40(10,4%)	190(49,5%)
Un autre client	20(5,2%)	40(10,4%)	72(18,8%)	132(34,4%)
Total	70(18,2%)	192(50,0%)	122(31,8%)	384(100,0%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

A part le paiement des consommations par les enfants, les amis assurent la facture de 49,5% d'enfants présents à bar, les autres clients supportent 34,4% et les membres de familles payent pour 16,1%. Concernant les organisateurs des premières arrivées des enfants à bar ; les amis occupent 50%, l'initiative personnelle vient avec 31,8% et les

membres de famille garantissent 18,2% de la consommation des mineurs à bar.

Tableau 4 : Durée depuis la première fréquentation des bars et tranche d'âges des enquêtés

Durée	Tranche d'âges des enquêtés			Total
	Moins de 12 ans	12 - 14 ans	15 - 17 ans	
1 an	18(4,7%)	50(13,0%)	98(25,5%)	166(43,2%)
2-5 ans	0	18(4,7%)	122(31,8%)	140(36,5%)
Plus de 5ans	2(0,5%)	12(3,1%)	64(16,7%)	78(20,3%)
Total	20(5,2%)	80(20,8%)	284(74,0%)	384(100,0%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

Il ressort de ce tableau que 43,2% des enquêtés ont réalisé 1 an depuis la première entrée à bar. Mais 36,5% réalisent entre 2 et 5 ans tandis que 20,3% totalisent plus de 5ans. Partant de la tranche d'âge, le constat est que 74% se situent entre 15 et 17 ans, alors que 20,8% sont entre 12 et 14 ans, contre 5,2% dont l'âge est en dessous de 12 ans.

Tableau 5 : Marque de boisson généralement consommée et niveau d'étude des enquêtés

Boisson	Niveau d'étude des enquêtés				Total
	Écoles primaires	7 ^è et 8 ^è études de base	1 ^{ère} et 2 ^è humanités	3 ^è et 4 ^è humanités	
Bière	42(11,0%)	36(9,4%)	30(7,9%)	28(7,3%)	136(35,6%)
Vin	20(5,2%)	16(4,2%)	12(3,1%)	6(1,6%)	54(14,1%)
Whisky	12(3,1%)	14(3,7%)	4(1,0%)	6(1,6%)	36(9,4%)
Liqueur	40(10,5%)	14(3,7%)	8(2,1%)	12(3,1%)	74(19,4%)
Eau	10(2,6%)	4(1,0%)	2(0,5%)	2(0,5%)	18(4,7%)
Kasiksi	0	2(0,5%)	0	4(1,0%)	6(1,6%)
Sucré/jus	32(8,4%)	4(1,0%)	0	0	36(9,4%)

:

Toute boisson présentée	14(3,7%)	8(2,1%)	0	0	22(5,8%)
Total	170(44,5%)	98(25,7%)	56(14,7%)	58(15,2%)	382(100,0%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

Il sied d'indiquer que deux enquêtés n'ont pas précisé la marque de boisson consommée. Toutefois, le constat est que 44,5% ont un niveau primaire dont certains n'ont plus poursuivi leurs études. Ensuite viennent les 25,7% de la formation de base, tandis que ceux de 3^e et 4^e humanités occupent 15,2% et 14,7% sont entre 1^{ère} et 2^e humanités. En gros, les élèves du secondaire totalisent 55,5%. En ce qui concerne la boisson généralement consommée, la bière prend la tête avec 35,6% alors que la liqueur constitue le goût de 19,4% contre 14,1% qui prennent le vin. Le whisky et le sucré/jus constituent le choix chacun de 9,4%. Par contre, ceux qui prennent toute marque présentée réalisent 5,8% à côté de 4,7% qui commandent l'eau et 1,6% qui boivent le kasiksi, boisson traditionnelle des Nande.

Tableau 6 : Idée de projet dans l'avenir et abandon de la fréquentation des bars

Idée de projet dans l'avenir	Abandon de la fréquentation des bars		Total
	Oui	Non	
Oui	242(63,0%)	42(10,9%)	284(74,0%)
Non	70(18,2%)	30(7,8%)	100(26,0%)
Total	312(81,2%)	72(18,8%)	384(100,0%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

Partant de ce tableau, le constat est que 74% de ces enfants nourrissent des projets pour leur avenir contre 26% qui n'y pensent pas encore. Ainsi ; 81,2% sont disposés à abandonner cette attitude alors que 18,8% veulent y rester dont la plupart y trouver un moyen de survie.

Tableau 7 : Information des parents sur la fréquentation du bar par leur enfant et sexe des enquêtés

Information des parents	Sexe des enquêtés		Total
	Masculin	Féminin	

Oui	56(14,6%)	56(14,6%)	112(29,2%)
Non	136(35,4%)	136(35,4%)	272(70,8%)
Total	192(50,0%)	192(50,0%)	384(100,0%)

Source : Enquêtes de terrain de février 2026

Il ressort de ce tableau que les parents de 70,8% d'entre ces mineurs ne savent pas que leurs fils sont devenus amateurs et clients des bars. Mais seuls 29,2% sont au courant de cette situation. Ce qui est grave actuellement à Butembo, les garçons comme les filles adoptent le même comportement, ils sont attirés par les mêmes événements, les mêmes activités contrairement aux anciens temps.

4. Discussion

Comme la recherche du plaisir motive la plupart d'enfants, ceci rejoint la théorie de la déviance sociale (Peretti-Watel, 2001) qui explique ce comportement en ville de Butembo. Le tableau 1 confirme l'hypothèse de cet article. Pour tester cette hypothèse, le test du Khi-deux a été nécessaire avec le résultat ci-après :

Tableau 8 : Test du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7,374a	3	,061
Rapport de vraisemblance	7,609	3	,055
Association linéaire par linéaire	,493	1	,482
Nombre d'observations valides	384		

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 6,50.

Comme le P observé ou calculé 0,061 est supérieur à ∞ (0,05), cela signifie que cette hypothèse a été confirmée. Et cet équilibre entre les filles et les garçons rejoint l'approche genre du traitement des enfants (Mieyaa et Rouyer, 2013; Malpas et Bosman, 2014), comme ces derniers adoptent une présence quasi proportionnelle dans les bars à

Butembo. Cependant, la présence d'enfants non accompagnés dans les rues de Paris et Milan par les enfants est suffisamment rare pour susciter la curiosité, l'interrogation, voire la réprobation (Rivière, 2021).

Certains enfants se caractérisent par le gaspillage d'argent dans des activités qui constituent des infractions. Le tableau 2 le renseigne bien à 36,5%. Au-delà de ce gaspillage, d'autres se manifestent par une sorte de mendicité passive en acceptant donc les offres des amis ou des clients inconnus qui peuvent détenir des agendas cachés. Bien que cette mendicité soit différente de celle se manifestant sur les voies publiques (Kakose et Gures, 2026), c'est ainsi que, dans le cas des filles, quelques-unes sont exploitées sexuellement à travers de slogans comme « *ntalipia mbele* » (je vais payer par le sexe) en guise de compensation de la dépense. Cela rejoint l'une des caractéristiques psychologiques des personnes de 12 à 16 ans qui sont à la découverte de l'amour, un amour confus entre tendresse et sexualité, à la recherche des supports affectifs ailleurs ou des confidents (Becker, 2008). La grande conséquence qui en découle porte sur la défloration ou la grossesse indésirée, les infections sexuellement transmissibles et la perte de la personnalité. Cela est presque la même situation que traversent les serveuses des bars qui subissent aussi le harcèlement sexuel (Mulumba, 2018).

Par ailleurs, la compagnie amicale joue une influence significative sur la fréquentation des bars par les mineurs. Ceci rejoint la théorie de la loi de l'attraction selon laquelle les oiseaux de même plumage se ressemblent et s'assemblent (Cornette, 2021; Haanel, 2023). Pour preuve, le tableau 3 démontre que 50% des rencontres à bar sont organisées par les amis et ces derniers garantissent aussi la facture de la consommation.

Pourtant, ce sont les enfants de 15 à 17ans qui sont les plus visibles dans les bars. Ceci s'explique par la théorie psychologique de période de crise importante (Bédard, 1983; Meszaros et Danet, 2023). Ces enfants estiment que le monde leur appartient avec une curiosité de tout connaître, d'avoir leurs propres opinions. Par nécessité de compétition, ils constituent une clientèle importante dans certains bars

de Butembo chaque dimanche et les jours de festivité entre 14h et 18h. Le but est de se faire voir en gaspillant tous les efforts consentis pendant plus d'un mois d'activités génératrices de revenu.

Généralement les enfants consomment les boissons fortement alcoolisées allant de 10% à 40% d'alcool par pièce. Localement, ces boissons sont appelées « raccourci », c'est-à-dire avec peu d'argent, on s'enivre. Et surtout les garçons qui les prennent pour échapper aux grosses dépenses. En quête de considération, ces enfants éprouvent le besoin de se surpasser pour réaliser des exploits personnels avec des risques courus (Aubert, 2001).

Malgré la confirmation de la théorie de la déviance par le résultat du tableau 1, la majorité de ces enfants trace une vision pour l'avenir et elle est disposée à s'affranchir de cette déviance. Autrement dit, c'est l'adolescence qui les oriente sur cette voie de bar suivant la compagnie. C'est la recherche de sa personnalité qui poussent ces enquêtés au besoin d'affirmation de soi, à la remise en cause de la société en vue d'adopter un esprit critique (Steele et Aronson, 1995). Par contre, Bozon démontre que les bars sont l'affaire des hommes mûrs et non des enfants (Bozon, 1982).

Le comportement de 70,8% d'enfants échappe à leurs parents (Mohammed, 2011). La nécessité de vie à groupe ou en communauté pousse ces mineurs à la recherche de l'indépendance afin de s'éloigner de leur famille (Chauchat, 1980; Venard et al, 2023). De cette manière, ils affichent une posture saine en famille à travers le mensonge, pour justifier positivement le temps passé à bar. Ceci constitue un danger pour la société et donc pour toute la nation, vu que la jeunesse est l'espoir de demain. Toutefois, l'équilibre sur le plan du sexe démontre que le débit de boisson n'est plus l'apanage de seuls hommes. Mais, depuis un certain temps, la présence féminine dans ces endroits renvoyait directement au déshonneur, à la perte de toute pudeur (Hirsch, 2010). Dans ce sens, la fréquentation du café par les femmes était occasionnelle, exceptionnelle ou totalement inexistante, car les

cafés constituaient des lieux masculins de façons très diverses (Bozon, 1982). Cela était similaire à Butembo.

Conclusion

Cet article a identifié la principale motivation des enfants dans les bars en ville de Butembo. Partant de la méthode dialectique matérialiste appuyée par la technique documentaire et le questionnaire d'enquête, la réalité du terrain démontre que la recherche du plaisir constitue la motivation fondamentale des enfants à bar. Ceci confirme l'hypothèse de recherche.

A Butembo, les garçons comme les filles fréquentent presque proportionnellement les bars, contrairement aux anciens temps où le bar était l'affaire des hommes et des femmes prostituées. Cette situation est aussi la permanence des bars sur presque toutes rues de la ville. La plupart d'enfant trompe les parents pour justifier positivement le moment passé à bar. Pire encore, la majorité consomme au compte d'autres personnes. Elle se caractérise ainsi par une sorte de mendicité, car elle ne refuse pas les offres des autres clients avec des agendas cachés dont le contrôle (domination) en dehors du bar de ces enfants en vue de profiter de leur éventuel service sous d'autres dimensions. Ceci fait que, pour les filles par exemple, la facilité d'abuser sexuellement d'elles se présente à contrepartie de la facture réglée par l'offreur. Quant à la marque de la boisson consommée généralement par les mineurs, ces derniers optent pour des fortes doses localement qualifiées de « raccourci », faute de moyens financiers suffisant pour leur plaisir.

Par conséquent, cette recherche s'accommode en gros à la théorie de la déviance. Toutefois, les tenanciers des bars et les acheteurs des boissons alcoolisées à ces enfants violent la législation relative à la protection de l'enfant congolais. L'enfant à bar est exposé à plusieurs dangers : les bagarres, la dépravation des mœurs, le harcèlement sexuel, le vol, la calomnie,...

Ainsi, pour sauver l'avenir de ces enfants et protéger la société, sont formulées les recommandations ci-après :

- A l'État de sceller tous les bars où les enfants constituent la grande clientèle et qui les gardent au-delà de 17h00, de créer des espaces récréatifs réservés aux enfants dans tous les quartiers de la ville ;
- Aux bars de s'abstenir de servir l'alcool aux bars et limiter leur présence à bar jusqu'au plus tard 17h00 ;
- Aux parents de multiplier les mécanismes de contrôle et de surveillance de leurs enfants lors de leur sortie du domicile le week-end, les jours festifs et éviter d'organiser les fêtes familiales dans les bars ;
- Aux écoles et aux organisations sociales de renforcer l'éducation civique et morale des élèves et éviter d'organiser les activités culturelles et festives dans les bars ;
- A l'église d'enseigner les passages bibliques qui déconseillent la prise abusive et les conséquences négatives de l'alcool.

En définitive, beaucoup d'enfants réguliers à bar profitent du divertissement musical, de la danse et de l'alcool offerts par ces entreprises. Malgré l'ignorance de ce comportement comme infraction par plusieurs d'entre eux, la majorité pense à son avenir et souhaite un jour abandonner cette attitude.

Bibliographie

- Akono, F. (2021, mars 27). Où est la loi interdisant les mineurs de fréquenter les bars ? *Agence d'Information d'Afrique Centrale*, p. en ligne.
doi:<https://www.adiac-congo.com/content/ou-est-la-loi-interdisant-les-mineurs-de-frequenter-les-bars-125630>
- Aubert, J.-L. (2001). L'enfant à risques. Dans *Violence dans les écoles* (pp. 35-72). Paris: Odile Jacob.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Becker, E. (2008). Quand la sexualité des adolescents devient « préoccupante »... *L'information psychiatrique*, 84(7), 675-683.
doi:<https://doi.org/10.1684/ipe.2008.0370>
- Bédard, R. (1983). Crise et transition chez l'adulte dans les recherches de Daniel Levinson et de Bernice Neugarten,. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(1), 107-126.
- Bozon, M. (1982). La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière: Une sociabilité populaire? *Ethnologie française*, 12(2), 137-146.
- Chauchat, H. (1980). Éléments théoriques et méthodes. Dans *La voie communautaire* (pp. 10-44). Paris: Éditions de la Sorbonne.
doi:<https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.77659>
- Coman et al, R. (2022). *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Cornette, X. (2021). *La loi de l'attraction*. Paris: Leduc.
- Fabre, N. (2002). Laisser aller l'enfant qui va. *Imaginaire & Inconscient*, 4(8), 7-14. doi:<https://doi.org/10.3917/imin.008.0007>
- Haanel, C. (2023). *La loi d'attraction. La clé pour attirer à vous tout ce que vous désirez*. Paris: J'ai lu.
- Hirsch, J.-P. (2010). *Vie de Bistrots en Alsace*. Paris: L'Harmattan.

- Journal Officiel. (2009). *Loi n° 009/01 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant*. Kinshasa: Journal Officiel.
- Journal Officiel, J. (1975). *Ordonnance n° 75-153 du 31 mai 1975 réglementant les heures d'ouverture des débits de boissons et portant interdiction des night-clubs sur toute l'étendue de la République*. Kinshasa: Journal Officiel.
- Kakose et Gures, J. M. (2026). Protection des enfants exposés à la mendicité en République Démocratique du Congo : constat et perspectives. *Le Carrefour Congolais*, 11(1), 131-144.
doi:<https://dx.doi.org/10.4314/lcc.v11i1.5>
- Larminat, X. (2017, juillet 29). Sociologie de la déviance : des théories du passage à l'acte à la déviance comme processus. *Ressources en Sciences économiques et sociales*. Consulté le avril 05, 2026, sur <https://ses.ens-lyon.fr/articles/sociologie-de-la-deviance>
- Loubet, J.-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris: L'Harmattan.
- Malpas et Bosman, J. M. (2014). L'enfant en non-conformité de genre et sa famille : une approche systémique. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(52), 139-165.
doi:<https://doi.org/10.3917/ctf.052.0139>
- Meszaros et Danet, T. L. (2023). Crise et choc. De la double dimension des chocs dans la gestion des crises. *Sécurité globale*, 2(34), 45-63.
doi:<https://doi.org/10.54695/secug.2.34.0045>
- Meynaud, J. (1961). *Introduction à la science politique* (éd. 2è). Paris: Armand Colin.
- Mieyaa et Rouyer, Y. V. (2013). Genre et socialisation de l'enfant : pour une approche plurifactorielle de la construction de l'identité sexuée. *Psychologie Française*, 58(2), 135-147.
doi:[10.1016/j.psfr.2012.12.001](https://doi.org/10.1016/j.psfr.2012.12.001)
- Milondo, A. (2016). *Méthodes quantitatives et recherche scientifique en sciences sociales. Aspects théoriques et méthodologiques sur le traitement des données* (éd. 1ère). Berlin: Editions Universitaires Européennes.

- Ministère de l'Emploi, d. T. (2008). *Arrêté ministériel N° 12/CAB.MIN/TPSI/045 /08 du 08 août 2008 fixant les conditions de travail des enfants*. Kinshasa: Journal Officiel.
- Mohammed, M. (2011). Contrôle parental, éducation et autorité. Dans M. Mohammed, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue* (pp. 163-229). 2011: Presses Universitaires de France.
- Mulumba, F. (2018, mars 8). Bars en RDC: harcèlement sexuel, cette violence routinière qui fait partie du travail des serveuses. *Global Press Journal*. Consulté le avril 10, 2026, sur <https://globalpressjournal.com/africa/democratic-republic-of-congo/servers-drc-bars-routine-harassment-part-job/fr/index.html>
- Niedzielski, P.-E. (2018). *Sociabilités de comptoir : une ethnographie des débits de boissons*. (T. à. Sociologie, Éd.) Strasbourg: Université de Strasbourg. doi:tel-03000539v1
- Ogien, A. (2012). *Sociologie de la déviance*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Peretti-Watel, P. (2001). Théories de la déviance et délinquance auto-reportée en milieu scolaire. *Déviance et Société* , 25(3). doi:<https://doi.org/10.3917/ds.253.0235>
- Radio Okapi. (2022, avril 26). Des parents déplorent la prolifération des bars près des écoles. *Radio Okapi*. Consulté le avril 10, 2026, sur <https://www.radiookapi.net/2022/04/26/actualite/societe/kinshasa-des-parents-deplorent-la-prolifération-des-bars-pres-des>
- Rivière, C. (2021). *Leurs enfants dans la ville: enquête auprès de parents à Paris et à Milan*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Steele et Aronson, C. (1995). Menace du stéréotype et performance aux tests intellectuels des Afro-Américains. *Journal de la personnalité et de la psychologie sociale*, 69(5), 797-811. doi:10.1037/0022-3514.69.5.797
- Tekilazaya et Lundayi, L. N.-T. (2019). La prolifération des débits de boisson « Nganda » à l'université de Kinshasa et son impact . *Le Carrefour congolais*(2), 71-82.

- Venard, G., Brito, V. P., Eeckhout, P., Zimmermann, G., & Petegem, S. V. (2023). Quand le parent veut trop bien faire : État de la littérature sur le phénomène de surprotection parentale. *Psychologie Française*, 68(2), 247-260. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2021.11.001>